

Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 19 mai 2025

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Duval, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames Ruault, Saudrais, Monsieur Guilmeau

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Garnier pouvoir à Madame Ruault

Objet : Approbation compte administratif CCAS 2024

Mr POISSON président du CCAS, soumet à l'approbation du conseil d'administration, le compte administratif CCAS 2024

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A13 415,22	G17 974,90	
	Section d'investissement	B0,00	H309,44	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C0,00 (si déficit)	I22 866,59 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D0,00 (si déficit)	J13 325,91 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D13 415,22	= G + H + I + J54 476,84	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E0,00	K0,00	
	Section d'investissement	F0,00	L0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F0,00	= K + L0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E13 415,22	= G + I + K40 841,49	
	Section d'investissement	= B + D + F0,00	= H + J + L13 635,35	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F13 415,22	= G + H + I + J + K + L54 476,84	

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte administratif du CCAS 2024

Le Président
G. POISSON